

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le 10 MAI 2021

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

N°-227-SG-DRCL

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité, en vue de l'aménagement d'une place publique à Kangani, Commune de Koungou par la Commune de Koungou se tiendra :

du lundi 31 mai 2021 au mardi 29 juin 2021 inclus
au siège de la Mairie de Koungou.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2021/COMMUNE-DE-KOUNGOU-ENQUETE-PUBLIQUE-DU-PROJET-D-AMENAGEMENT-D-UNE-PLACE-PUBLIQUE-A-KANGANI>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de Koungou. Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Koungou, à l'attention des commissaires enquêteurs portant a minima la mention « Enquête publique conjointe du projet de la place publique de Kangani » ainsi que par courriel à l'adresse : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr

Les commissaires enquêteurs recevront personnellement le public lors des permanences établies durant l'enquête en mairie de Koungou aux jours et heures suivants :

- vendredi 04 juin 2021 de 09h00 à 11h00 ;
- vendredi 11 juin 2021 de 09h00 à 11h00 ;
- vendredi 18 juin 2021 de 09h00 à 11h00 ;
- vendredi 25 juin 2021 de 09h00 à 11h00 ;


Le Préfet,
délégué du Gouvernement,
pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Claude VO-DINH

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard: 02 69 63 50 00 - www.mayotte.gouv.fr